

Garde-Frein et déposés à la maison d'arrêt de notre ville, où ils ont été interrogés par M. le juge d'instruction.

Bourse de Paris du 31 Décembre 1852.

Table of market data including 'AD COMPTANT' and 'A TERME' sections with various financial figures and dates.

AVIS IMPORTANT.

Les insertions légales, les Annonces de MM. les Officiers ministériels, celles des Administrations publiques et autres concernant les appels de fonds, les convocations et avis divers aux actionnaires, ventes mobilières et immobilières, oppositions, expropriations, placements d'hypothèques et jugements, doivent être adressés directement au bureau du journal.

CHAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1853, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET.

Table listing railway companies and their stock prices, such as Saint-Germain, Versailles, Paris à Orléans, etc.

Le propriétaire du Bazar provençal, M. Aymer, de Marseille, 47, boulevard de la Madeleine, vient d'ajouter à ses assortiments, déjà si choisis et si réputés, deux excellentes choses, qui sont toute la confiserie réunie du Nord et du Midi, et le dépôt exclusif des pralines de Lefèvre, de Bourges, le meilleur et le plus gracieux cadeau de la nouvelle année; les oranges confites et le nougat blanc de Marseille à la vanille sont aussi très recherchés.

Soirée charmante aujourd'hui à l'Odéon: Joseph Prudhomme, le Feuillet d'Aristophane, revue en vers de MM. Ph. Boyet et Th. de Banville, musique de M. Ancey; le Médecin malgré lui, comédie en trois actes de Molière.

10,000 FR. DE CRÉANCES.

Environ 10,000 fr. de CRÉANCES dépendant de la succession bénéficiaire de M. Camille-Auguste Giraud, en son vivant avocat, demeurant rue Richelieu, 23 bis, à vendre en quatre lots, en l'étude de M. POTIER, notaire à Paris, le 17 janvier 1853, midi.

PONTS DE FER DE ROME.

AVIS. — La souscription, ouverte au bureau de la Compagnie, rue Lepelletier, 29 (Offices réunis), et chez MM. Cusin-Legendre et C^o, banquiers de la société, est close à partir de ce jour. Les versements ne seront reçus chez MM. Cusin-Legendre et C^o que jusqu'au 10 janvier pour tout délai.

LE MEILLEUR MARCHÉ ET LE PLUS RÉPANDU

des journaux, c'est: LE COURS GÉNÉRAL DES ACTIONS les jeudis, indiquant les paiements d'intérêts, dividendes, le compte-rendu, les recettes des chemins de fer, canaux, mines, assurances, banques, financiers, etc., place de la Bourse, 31, à Paris.—Prix: pour un an, 7 fr. pour Paris; 8 fr. pour les départements; 10 fr. pour l'étranger. — IL TIEN T LIEU D'UNE GAZETTE DES CHEMINS DE FER.

Pour MARIER s'adre. de 2 à 4, affr. à M. DAN, rue du Boul 1, 2. RECOURS-RENTES, ACHATS DE CRÉANCES, GESTIONS DE MAISONS. (7267)

8 Fr. Chapeaux de soie, 1^{er} qual.; extra, 10 fr. 8 Fr. Chez l'ouv. qui les fait, r. de l'Arbre-See, 54 (7537)

Le Vandeville tient un succès de vogue avec les Abeilles et les Violettes. La deuxième nouveauté, Alexandre chez Apelles, est, comme succès, le digne pendant de la Revue. Aujourd'hui samedi, premier jour de l'an, ce joli spectacle commencera par la Corde sensible. Toute la troupe jouera dans cette belle représentation.

Ce soir, 4^{er} janvier, à l'Opéra, troisième bal masqué, travesti et dansant. Musard conduira l'orchestre. Les portes seront ouvertes à onze heures et demie.

Quatre places d'enfants de chœurs sont vacantes à l'Académie impériale de Musique (Grand Opéra). Un concours aura lieu le mercredi 5 janvier, à midi, au foyer du théâtre.

SOIRÉES FANTASTIQUES DE ROBERT-HOUDIN. — Tous les jours deux séances: la première à deux heures, la seconde à huit heures du soir.

L'Abat-jour mystérieux obtient un grand succès.

SPECTACLES DU 1^{er} JANVIER. FRANÇAIS. — Les Femmes savantes, le Malade imaginaire. OPÉRA-COMIQUE. — Marco Spada. ODÉON. — Grandeur et décadence, le Feuillet. ITALIENS. — Relâche. THÉÂTRE-LYRIQUE. — Tabarin, le Postillon de Longjumeau. VAUDEVILLE. — Abeilles et Violettes, Pas de fumée. VARIÉTÉS. — Les Variétés en 1852, Ah! vous dirai-je. GYMNASIUM. — Un Fils de famille, un Mari. PALAIS-ROYAL. — La Femme, Isménie, Chevalier de dames. PORTE-SAINT-MARTIN. — La Faridondaine. AMBIGU. — Jean le Cocher.



Le Coffret providentiel est véritablement une providence qui, par ses contenus, offre à lui seul huit cadeaux d'écrans différents: le n° 1 renferme des Pralines de Bourges à la vanille, 3 fr.; le n° 2, des Marrons glacés à la vanille, 4 fr.; le n° 3, des Fruits confits assortis, 4 fr.; le n° 4, du Chocolat praliné à la crème, des Pastilles de santé à la vanille, 5 fr.; le n° 5, le Bonbon universel, possédant tous les parfums de l'Orient, et notamment le Bonbon à la poire, qui a fait les délices de l'Exposition de Londres, 6 fr.; le n° 6, des Patates d'Espagne, 7 fr.; le n° 7, la Couronne de Parme, 10 fr. Tous ces prix sont doubles, si on demande des Coffrets qui contiennent le double de ces indications. — Pour compléter cette série, il y a tous les gros fruits confits dans leur entier: l'Orange confite avec la chair; les Cedras, melons de Cavaillon; les Marrons du Luc glacés à la vanille, à 3 fr. le 1/2 kilo; le Nougat blanc de Marseille parsemé de pistaches et parfumé à la vanille; Calissons d'Aix, Chocolat de Bagnères de Luchon, et enfin tous les Bonbons les plus exquis à 4 fr. le 1/2 kilo, au lieu de 6 et 8 fr. Les objets de goût et de fantaisie ne peuvent être énumérés. Les Paniers, Vases et Corbeilles y sont par milliers; c'est un choix à faire sur les lieux.

MANDARINES. L'arbre qui produit cette orange est originaire de la Chine; il fut transporté à Malte par des missionnaires anglais. Son nom indique assez que ce fruit, par sa douceur, son parfum et son excessive bonté, est réservé exclusivement aux hommes en dignité qu'on appelle, en ce pays, mandarins. (7575)

SOUS PRESSE: TABLE DES MATIÈRES DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX, Année 1852. Prix: Paris, 6 fr.; départements, 6 fr. 50 c. Au bureau de la Gazette des Tribunaux, rue de Harlay, n° 2. Imprimerie de A. GUYOT, rue Neuve-des-Mathurins, 48.

BAZAR PROVENCAL rue du Bac, 5, près du pont Royal, boulevard de la Madeleine, 45, au fond de la cour. Le Coffret providentiel est véritablement une providence qui, par ses contenus, offre à lui seul huit cadeaux d'écrans différents: le n° 1 renferme des Pralines de Bourges à la vanille, 3 fr.; le n° 2, des Marrons glacés à la vanille, 4 fr.; le n° 3, des Fruits confits assortis, 4 fr.; le n° 4, du Chocolat praliné à la crème, des Pastilles de santé à la vanille, 5 fr.; le n° 5, le Bonbon universel, possédant tous les parfums de l'Orient, et notamment le Bonbon à la poire, qui a fait les délices de l'Exposition de Londres, 6 fr.; le n° 6, des Patates d'Espagne, 7 fr.; le n° 7, la Couronne de Parme, 10 fr. Tous ces prix sont doubles, si on demande des Coffrets qui contiennent le double de ces indications. — Pour compléter cette série, il y a tous les gros fruits confits dans leur entier: l'Orange confite avec la chair; les Cedras, melons de Cavaillon; les Marrons du Luc glacés à la vanille, à 3 fr. le 1/2 kilo; le Nougat blanc de Marseille parsemé de pistaches et parfumé à la vanille; Calissons d'Aix, Chocolat de Bagnères de Luchon, et enfin tous les Bonbons les plus exquis à 4 fr. le 1/2 kilo, au lieu de 6 et 8 fr. Les objets de goût et de fantaisie ne peuvent être énumérés. Les Paniers, Vases et Corbeilles y sont par milliers; c'est un choix à faire sur les lieux. L'arbre qui produit cette orange est originaire de la Chine; il fut transporté à Malte par des missionnaires anglais. Son nom indique assez que ce fruit, par sa douceur, son parfum et son excessive bonté, est réservé exclusivement aux hommes en dignité qu'on appelle, en ce pays, mandarins. (7575)

VENTES MOBILIÈRES.

En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 2. Consistant en comptoirs, vins, liqueurs, huiles, sardines, etc. (7532) En une maison sise à Paris, rue Popincourt, 16. Le 3 janvier. Consistant en bureaux, cartonniers, poêle en fonte, etc. (7535) En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 2. Le 4 janvier. Consistant en comptoirs, montres, bijoux, glaces, etc. (7534) Consistant en tables, chaises, fauteuils, tapis, candélabres, etc. (7535) Consistant en bois de lits, lits, tables, chaises, fauteuils, etc. (7534)

SOCIÉTÉS.

Etude de M. DRON, huissier, rue de Bourbon-Villeneuve, 9, à Paris. Extrait d'un acte sous signatures privées, en date du 20 décembre 1852, par lequel M. Charles-Henri-Henri, fils de M. Charles-Henri, et M. Louis, fils de M. Charles-Henri, ont formé une société en commandite simple, sous le nom de Société des Produits Chimiques de la Seine, au capital de 100,000 francs, divisé en 200 actions de 500 francs chacune. M. Charles-Henri est nommé gérant, et M. Louis est nommé administrateur. Le siège de la société est fixé à Paris, rue de la Harpe, n° 10. (6014)

VENTES MOBILIÈRES.

En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 2. Consistant en comptoirs, vins, liqueurs, huiles, sardines, etc. (7532) En une maison sise à Paris, rue Popincourt, 16. Le 3 janvier. Consistant en bureaux, cartonniers, poêle en fonte, etc. (7535) En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 2. Le 4 janvier. Consistant en comptoirs, montres, bijoux, glaces, etc. (7534) Consistant en tables, chaises, fauteuils, tapis, candélabres, etc. (7535) Consistant en bois de lits, lits, tables, chaises, fauteuils, etc. (7534)

SOCIÉTÉS.

Etude de M. DUPUIS, huissier à Paris, rue de Rambuteau, 20. D'un jugement rendu par le Tribunal de commerce du département de la Seine, en date du vingt-un décembre mil huit cent cinquante-deux, enregistré, et dont le dispositif est ainsi conçu: La société formée entre M. Jean-Pierre-Vincent-Emile MIGNON, et un commanditaire désigné audit jugement, pour deux années, à partir du premier mil huit cent cinquante-deux, sous le nom de Société des Produits Chimiques de la Seine, au capital de 100,000 francs, divisé en 200 actions de 500 francs chacune. M. Jean-Pierre-Vincent-Emile MIGNON est nommé gérant, et le commanditaire est nommé administrateur. Le siège de la société est fixé à Paris, rue de la Harpe, n° 10. (6014)

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS. Les créanciers pouvant prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis de dix à quatre heures. Faillites. DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugements du 17 décembre 1852, qui ont déclaré en faillite ouverte et en faillite provisoirement l'ouverture au jour: Du sieur RIGAUD, md boulanger, à Gentilly, rue Vandrezanne, 8; nommé M. Boudaille juge-commissaire, et M. Millet, rue Mazargan, 3, syndic provisoire (N° 10714 du gr.). Jugements du 23 décembre 1852, qui ont déclaré la faillite ouverte et en faillite provisoirement l'ouverture au jour: Des sieurs DELAHAUT frères, négociants, à La Chapelle-St-Denis, Grande-Rue, 49; nommé M. Berthier juge-commissaire, et M. Batière, rue de l'Échequier, 28, syndic provisoire (N° 10754 du gr.). NOMINATIONS DE SYNDICS. De la société LEBRETON et SAUTON, composée de M. Lebreton et M. Sauton, exploitant un manège rue de Nemours, 5, le 5 janvier à 3 heures (N° 10761 du gr.). Des sieurs DELAHAUT frères, négociants, à La Chapelle-St-Denis, Grande-Rue, 49; nommé M. Berthier juge-commissaire, et M. Batière, rue de l'Échequier, 28, syndic provisoire (N° 10754 du gr.).

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS. Les créanciers pouvant prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis de dix à quatre heures. Faillites. DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugements du 17 décembre 1852, qui ont déclaré en faillite ouverte et en faillite provisoirement l'ouverture au jour: Du sieur RIGAUD, md boulanger, à Gentilly, rue Vandrezanne, 8; nommé M. Boudaille juge-commissaire, et M. Millet, rue Mazargan, 3, syndic provisoire (N° 10714 du gr.). Jugements du 23 décembre 1852, qui ont déclaré la faillite ouverte et en faillite provisoirement l'ouverture au jour: Des sieurs DELAHAUT frères, négociants, à La Chapelle-St-Denis, Grande-Rue, 49; nommé M. Berthier juge-commissaire, et M. Batière, rue de l'Échequier, 28, syndic provisoire (N° 10754 du gr.). NOMINATIONS DE SYNDICS. De la société LEBRETON et SAUTON, composée de M. Lebreton et M. Sauton, exploitant un manège rue de Nemours, 5, le 5 janvier à 3 heures (N° 10761 du gr.). Des sieurs DELAHAUT frères, négociants, à La Chapelle-St-Denis, Grande-Rue, 49; nommé M. Berthier juge-commissaire, et M. Batière, rue de l'Échequier, 28, syndic provisoire (N° 10754 du gr.).